

Mais, les grands chiffres étant parfois difficiles à saisir, envisageons les choses d'une autre façon. Environ 90 % de la production automobile du Canada est expédiée aux États-Unis, comme le sont 80 % des pièces. Ou encore, en 1985, seulement 9 % des voitures vendues au Canada avaient été fabriquées au Canada; 61 % venaient des États-Unis, et 30 % d'ailleurs dans le monde. Dans le cas des camions, le contraste est moins frappant (49 % produits au Canada, 30 % aux États-Unis, 12 % ailleurs).

Ces chiffres confirment la réussite du Pacte de l'automobile, qui a permis l'évolution d'une industrie rationalisée et intégrée en Amérique du Nord. Il y a même une symétrie que je trouve intéressante: le marché américain est 10 fois plus grand que le nôtre, et il consomme 10 fois plus de voitures de fabrication canadienne que nous le faisons au Canada.

La position du gouvernement en matière de commerce automobile dans les négociations avec les États-Unis est entièrement claire, cohérente et, je crois, raisonnable. Le gouvernement a affirmé à maintes reprises que le Pacte de l'automobile a donné de bons résultats et que le Canada ne soulèverait pas la question au cours des pourparlers. Autrement dit, on n'a pas besoin de réparer ce qui fonctionne rondement.

Le Pacte de l'automobile n'a pas davantage été abordé par les négociateurs américains; l'ambassadeur Murphy a toutefois mentionné qu'il n'a pas encore décidé s'il le fera entrer dans les négociations à une date future.

Dans l'intervalle, nous avons entrepris un travail commun d'établissement des faits avec la partie américaine; il ne s'agit aucunement d'une négociation, mais d'un échange d'informations sur la situation et les tendances de l'industrie automobile. Une partie importante et croissante du commerce nord-américain de l'automobile se fait en dehors du Pacte; nous devons donc envisager des questions comme les importations en provenance de pays tiers, les programmes de remise de droits et les zones franches, les subventions, la surcapacité potentielle - questions liées au commerce de l'automobile qui devraient être prévues dans un accord commercial global - que les États-Unis désirent ou non soulever la question des échanges qui ont actuellement lieu dans le cadre du Pacte de l'automobile.

Il ne me revient certainement pas de préjuger ce que devrait être la position des États-Unis sur cette question. Mais je veux appuyer énergiquement l'approche